

Paris, le 30 août 2004

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Avis de recherche pour les personnes et propriétaires de chiens ayant été en contact avec un chien enragé en Gironde**

La recherche des personnes ayant pu avoir été en contact avec un chien atteint de rage en Gironde entre le 2 et le 21 août 2004 a permis de retrouver plusieurs personnes à risque pour lesquelles une vaccination antirabique a été effectuée.

Cependant, l'enquête initiale auprès du propriétaire du chien enragé avait identifié 7 personnes certainement en contact avec l'animal. Seule une d'entre elles a été retrouvée ; il s'agit du «jogger» d'environ 40 ans qui avait été mordu. **Il faut encore retrouver une jeune femme parlant l'espagnol qui se promenait à Bordeaux avec sa fillette et un petit chien blanc vers le 10 ou 11 août. De même deux enfants accompagnés de parents franco-maghrébins ont joué avec le chien à Bordeaux sur les quais en face de la place de la Bourse.**

Pour l'information des personnes ayant eu des contacts certains avec le chien mais susceptibles de résider actuellement à l'étranger, une alerte a été lancée auprès des autorités sanitaires européennes le 27 août et les démarches se poursuivent actuellement.

**La direction générale de la Santé et la direction générale de l'Alimentation, en concertation avec la préfecture de Gironde, tiennent à préciser que les recherches doivent se poursuivre en urgence, non seulement pour les six personnes signalées dans l'enquête, mais également pour d'autres individus qui ont pu être en contact avec l'animal tout au long de son vagabondage** (le 2 août à Hostens, Gironde ; le 5 août à Périgueux, Dordogne ; les 7 et 8 août à Miramont de Guyenne, Lot et Garonne ; du 12 au 4 août à Libourne, Gironde).

La rage est une maladie toujours mortelle si la contamination n'est pas traitée à temps. Elle est transmissible par la salive par morsure, griffure ou léchage pendant toute la période à risque.

Toutes ces personnes doivent appeler en urgence le centre 15 ou la cellule de crise (015 56 90 60 00) de la préfecture de Gironde.

Par ailleurs, la chienne enragée a été en contact (léchage, morsure, griffure, jeux) avec de nombreux animaux entre les 2 et 21 août. Dans ce cas, il est donc indispensable de prendre contact avec un vétérinaire ou la direction des services vétérinaires du département qui évaluera le risque. Ces animaux étant potentiellement contaminés, ils peuvent à leur tour transmettre la rage.